Créer ensemble un parc naturel et agricole métropolitain des Jalles
Temps d'échanges avec les agriculteurs

7 mai 2019

BORDEAUX MÉTROPOLE

Un objectif commun : la valorisation des espaces naturels et agricoles

Un projet qui s'apparente à celui d'un parc naturel régional, basé sur un projet de territoire et un programme d'actions co-écrits avec les acteurs

Un projet qui met au centre la préservation des paysages, des espaces naturels et la valorisation de l'activité agricole

Un projet de parc naturel et agricole métropolitain qui vise à
- Donner compétence à Bordeaux Métropole
- Garantir une identité propre à ce vaste territoire
- Coordonner les actions des acteurs privés et publics

Un projet sous forme d'**Opération d'Aménagement d'Intérêt Métropolitain (OAIM)**
Un outil choisi par les élus (parmi d'autres tels que l'association, la société d'économie mixte (SEM), le Groupement d'Intérêt Public (GIP)…

Objectifs de l'OAIM
- Affirmer l'importance de ce territoire pour toute la métropole
- Instaurer une gouvernance intercommunale (10 communes + Métropole)
- Mobiliser les moyen métropolitains (humains, techniques, financiers…)

Le Parc des Jalles : une opportunité de valorisation

BORDEAUX MÉTROPOLE

Une volonté ancienne de valoriser ces espaces

Un projet de Parc des Jalles depuis les années 2000
Plusieurs études et démarches qui ont fait l'objet d'échanges avec les acteurs
Un matériau pour alimenter notre projet aujourd'hui

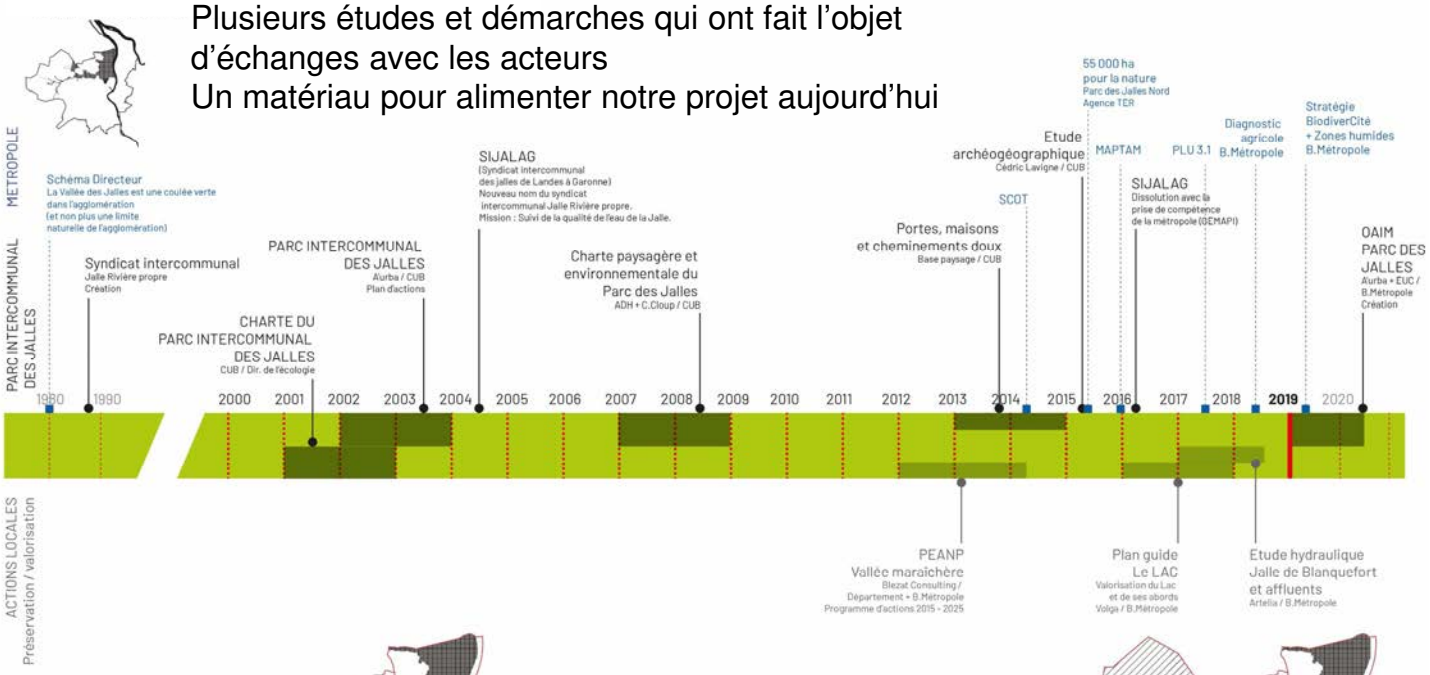

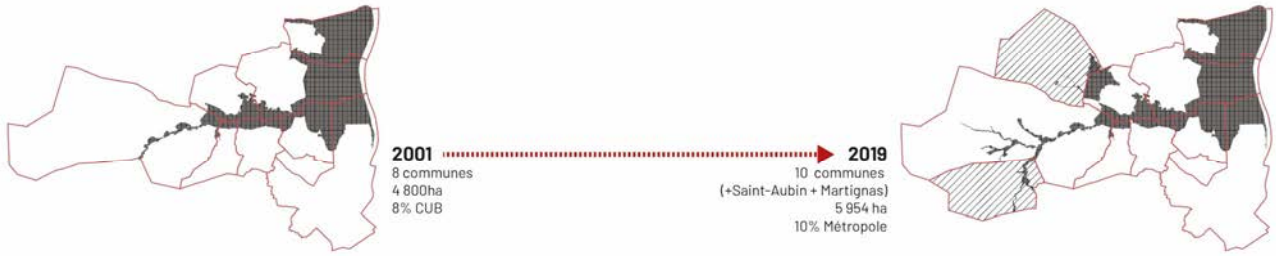

Un calendrier de projet

Avril – juin 2019 : co-construction du projet de territoire, du pacte territorial et du programme d'actions

Automne 2019 : Concertation réglementaire grand public (code de l'environnement)

Fin 2019 : bilan de la concertation, dépôt de la demande d'avis à l'Autorité Environnementale (services de l'Etat)

Fin 2019 – début 2020 : Avis de Autorité environnementale

Mi-2020 : Enquête publique

Fin 2020 : création du parc naturel et agricole métropolitain Parc des Jalles

Un projet en cours d'élaboration, qui n'est pas figé et auquel vous êtes invités à contribuer

BORDEAUX MÉTROPOLE

Retour sur le 1re Grande Journée de concertation

Retour sur le 1re Grande Journée de concertation

L'objectif du parc n'est pas de faire un territoire entier ouvert au public pour des promenades.

La vocation agricole de ce territoire est prédominante. Il faut préserver et soutenir les agriculteurs déjà présents et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs, notamment aux pratiques vertueuses.

La thématique du foncier soulève des inquiétudes qui devront être prises en compte (par rapport aux conséquences du Parc des Jalles mais aussi par rapport à la pression de l'urbanisation).

L'objet du parc, son contenu et son identité sont à travailler. À ce titre, l'association des différents acteurs du territoire permettra de définir le projet de manière collective.

Un parc naturel et agricole c'est / ce n'est pas ??
C'est un territoire productif

Ce serait…

Une évidence : le développement et la mise en valeur de l'activité agricole (production, commercialisation, diversification, transformation, …)

Le Parc des Jalles est un territoire privilégié pour la mise en œuvre de la politique agricole métropolitaine co-écrite avec les agriculteurs

Une question : quels opportunités et besoins de développement d'activités économiques autres que agricoles ?
Commerce, activités de services…

Et vous ? Comment le verriez vous ?

BORDEAUX MÉTROPOLE

Un parc naturel et agricole …
C'est un territoire écologique

Ce serait

- la poursuite de l'acquisition de **connaissances, les suivis écologiques**
- **la réhabilitation** de sites écologiques dégradés
- la valorisation de la réserve naturelle de Bruges et d'autres espaces naturels
- des animations et des événements d'éducation à la nature et à l'agriculture
- le renforcement des liens entre biodiversité et agriculture

Et vous ? Comment le verriez vous ?

BORDEAUX MÉTROPOLE

Un parc naturel et agricole …
C’est un territoire à vivre et à découvrir

Ce serait…

- **des panneaux (signalétique)**, pour rendre « identifiable » au public le Parc des Jalles, par une identité graphique commune à tous les sites

- **l'aménagement de sites** : les entrées du Parc (portes) à sa périphérie, pour l'accueil et la bonne information du public, les abords de sites bâtis ou paysagers remarquables, sous forme de placettes paysagères, belvédères, tables de découverte des paysages...

- **la restauration du patrimoine bâti public (patrimoine vernaculaire et identitaire)**, notamment maisons et moulins, et une valorisation de ce patrimoine autour des thématiques majeures du Parc : eau, nature et agriculture

- **l'aménagement de sentiers de découverte pour un accès limité du public à quelques sites majeurs** : tout en assurant la protection des espaces concernés, sur un plan écologique autant que des usages, notamment agricoles et économiques,

C’est aussi un territoire à habiter

- l’intégration de territoires habités

Et vous ? Comment le verriez vous ?

BORDEAUX MÉTROPOLE

BORDEAUX MÉTROPOLE